

## BULLETIN D'INSCRIPTION – AVOCATS DU BARREAU DE CAEN (PARTENARIAT SPECIFIQUE 2023)

**Formation demandée : Colloque « Le mineur : entre protection et autonomie »**

Date et durée de la formation : 24/03/2023 de 9h à 17h30 **soit 06h30 de formation**

Lieu : Amphithéâtre Demolombe | Bât. D | Campus 1 | Université de Caen Normandie

### PARTICIPANT :

*Joindre une liste avec ces mêmes informations par participant*

- Nom d'usage : \_\_\_\_\_ Nom patronymique : \_\_\_\_\_  
- Prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Signature du participant :

### • Inscription au titre du partenariat avec le Barreau de Caen

Besoin d'une attestation de présence

60 € TTC : Jeunes avocats inscrits au Barreau de Caen depuis moins de 2 ans (sur justificatif)

70 € TTC : Avocats recrutés par l'Université, toutes composantes confondues, en qualité de chargé d'enseignement vacataire dispensant sur l'année en cours ou l'année précédente un minimum de 15 heures présentielle d'enseignement

100 € TTC : Autres avocats

La situation sera appréciée par l'Université, faculté de droit, AES et AP avant la date de chacun des colloques.

1. Pour le règlement : Bulletin à renvoyer signé et accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de l'Ordre des avocats du Barreau de Caen à l'adresse : Ordre des Avocats, 3 avenue de l'Hippodrome, ZAC Gardin, Espace Conquérant, 14000 Caen
2. Copie du bulletin et justificatif de votre situation à renvoyer à l'adresse [droit.recherche@unicaen.fr](mailto:droit.recherche@unicaen.fr) **avant le vendredi précédent le colloque.**

